

## **La citoyenneté économique une autre manière de concevoir l'économie**

par Bruno Lasnier, délégué national du Mouvement pour l'Économie Solidaire

Le Mouvement pour l'Économie Solidaire (MES), fondé à Lille en Mars 2002, est issu d'une continuité de regroupements d'acteurs, promoteurs d'une citoyenneté économique et inscrivant leurs actions dans une démarche économique alternative et solidaire au service d'un projet de société basé sur des valeurs de solidarité, de partage et de réciprocité.

Ses membres se rassemblent autour d'une vision partagée de l'économie solidaire, définie comme «*l'ensemble des activités de production, d'échange, d'épargne et de consommation contribuant à la démocratisation de l'économie, la vigilance écologique et la justice sociale à partir d'engagements citoyens* ».

Ils revendiquent une autre l'économie, une voie alternative, qui ouvre d'autres possibles. En proposant l'appropriation de l'économie par les citoyens eux-mêmes, ici et maintenant.

### **Hybridation économique**

S'il existe plusieurs formes de démocraties, il existe également plusieurs formes d'économies et on ne peut pas, comme le souhaiteraient les néo libéraux, restreindre l'économie au seul Marché. Dans *La grande transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps*<sup>1</sup> écrit en 1944, Karl Polanyi, étudie la logique économique de l'Occident depuis les prémices de la « modernisation » agricole anglo-saxonne du XV<sup>e</sup> siècle, jusqu'à l'avènement de la seconde guerre mondiale. L'ouvrage soutient deux thèses principales :

1. L'économie de marché est une construction socio-historique et non un trait de la nature humaine. Ce n'est que depuis les années 1830 que le marché économique est conçu comme une entité à part entière, obéissant à des lois fixes indépendantes des cultures humaines.
2. Polanyi prend à contre-pied l'idée exposée par Hayek d'un marché économique spontané entravé par les interventions de l'État, pour lui les interventions étatiques sont des politiques spontanées en réaction aux dérégulations du marché.

Mais surtout il nous démontre que l'économie n'est pas nécessairement marchande. Au cours de l'histoire humaine, elle a pris plusieurs formes se basant sur des principes de comportement différents et des institutions différentes, il nous invite donc à ré-encaster l'économie de marché dans une définition plurielle de l'économie qui intègre :

1. Le Marché. Échange de biens ou de services contre d'autres biens ou services : les principes de troc, paiement en nature et échanges, prennent forme dans le modèle du marché, où les biens s'échangent selon leur valeur matérielle, voire leur prix, déterminés par le jeu de l'offre et la demande. Dans ce cas le mobile qui permet d'assurer la production et la distribution des biens et des services dans une société c'est le profit personnel. L'argent a été facilitateur des échanges avant de devenir une marchandise en soit.

---

<sup>1</sup>. Karl Polanyi, *La Grande Transformation, Aux origines politiques et économiques de notre temps*, édition Gallimard, (1944) 1983

2. La redistribution : Le principe de la **redistribution** prend place dans le modèle de la **centralité** : l'ensemble de la production est remise à une autorité centrale qui a la responsabilité de la répartir (chef, aristocratie dirigeante, bureaucratie...) tant au niveau individuel que collectif. Les exemples de cette organisation sociale abondent, des peuples de chasseurs qui remettent leur gibier au chef afin qu'il le redistribue de manière homogène entre tous et entre les différents moments de l'année, jusqu'aux systèmes de protection sociale actuels. Ce modèle implique une division du travail mais sans idée de profit personnel. C'est l'économie de l'intérêt général et de la cohésion sociale en contrepartie d'une contribution collective, la communauté offre des services à toutes et tous et lutte contre les formes d'exclusion ; grâce à l'impôt on développe des services publics et des aides publiques, le but est de ne laisser personne à la marge et donc nécessite d'avoir une convention collective pour maintenir les personnes dans le groupe.
3. Solidarité. Qui peut prendre plusieurs formes :
  - a. Le principe de comportement économique de la **réciprocité** est facilité par le modèle institutionnel de la symétrie. Les biens s'échangent par la voie du don et contre-don et participent à la création du lien social entre les groupes ou personnes impliqués. « Ce qui est donné aujourd'hui, sera compensé par ce qui sera rendu demain ». La réciprocité repose sur la confiance dans la communauté.
  - b. Le principe de l'**administration domestique** est possible dans le modèle de l'autarcie. Ce modèle n'a pu voir le jour qu'une fois l'agriculture développée et est équivalent au concept d'oïkonomia développé par Aristote, il y a plus de 2000 ans, celui-ci mettait l'accent sur le fait que le mobile du gain était absent de cette forme d'organisation économique.
  - c. La philanthropie : La philanthropie est d'origine morale, à travers la compassion ou la sympathie (étymologie : « souffrir avec », en latin et en grec), le philanthrope sent entre lui et les hommes un lien qui lui rend difficile de voir souffrir les autres. C'est ce ressenti qui le pousse à aider les autres. La philanthropie a pour conception le solidarisme libéral, chacun est libre de s'engager, d'aider l'autre, il n'y a pas de contrainte. Le philanthrope c'est le bienfaiteur. Sur la base de ce principe, il est sain que celui qui possède fasse œuvre de générosité envers ceux qui non rien ; on s'approche du principe de charité, une vertu qui porte à désirer et à faire le bien du prochain. La charité est un acte inspiré par l'amour du prochain, qui devient pour les théologiens un amour du prochain comme créature de Dieu. La philanthropie, comme la charité, relève donc d'un acte individuel volontaire en faveur d'autrui. Il ne s'agit plus de lutter contre les inégalités mais contre la pauvreté.

Le principe du troc peut coexister dans une société où d'autres principes prédominent, sauf si le modèle du marché devient dominant car c'est un modèle exclusif qui crée sa propre institution, « le marché », voué uniquement à son fonctionnement. Une fois que le marché maîtrise le système économique, il inhibe les autres modèles et en arrive à gérer la société en tant qu'auxiliaire du marché.

Ce système de marché généralisé est celui du Néo-libéralisme qui vise à faire de l'entreprise l'actrice économique dominante au détriment de tous les autres acteurs économiques et du marché, une norme générale des échanges économiques.

Pour Polanyi c'est au terme de la triple transformation : unification, extension et émancipation que le marché devient maître de la société. L'introduction au XIXe siècle de machines complexes dans le cadre de la fabrique impliqua la production garantie en continue. Cela supposait que l'on puisse se procurer de manière continue

les éléments nécessaires à la production, entre autres et en particulier le travail, la terre et la monnaie. C'est dans ce mouvement ultime de marchandisation que, selon Polanyi, on serait passé d'une économie de marché à une société de marché. C'est l'abolition de la loi sur les pauvres (Speenhamland Act) en 1834, en Angleterre qui allait marquer véritablement le départ du capitalisme libéral et industriel en tant que modèle de société.

De la même manière que l'économie n'est pas réductible à l'économie de marché, le commerce n'est pas synonyme du marché. La pratique du commerce a en effet toujours existé, mais celui-ci a plus souvent obéi à la logique de réciprocité ou de redistribution qu'à celle du marchandage, de l'achat et de la vente. Le commerce peut être par don, administré ou marché.

### **L'économie solidaire propose, à chacun de nous, de se réapproprier l'économie comme un levier de transformation sociale et durable de la société humaine.**

Le concept d'économie alternative est né, dans la mouvance d'après-68, au croisement de plusieurs mouvements : contestataires de la société de consommation<sup>2</sup>, pacifistes pour les premières tentatives de désobéissance civile, féministes pour l'émancipation des femmes, paysans ou acteurs locaux pour le retour à la terre et à la proximité, écologistes pour un autre rapport au vivant ou autogestionnaires pour la démocratie dans les entreprises ; nourris des travaux du club de Rome et des Tiers-mondistes, ils remettent en cause la notion de croissance et de développement. Cette dynamique rencontre à la fin des Trente glorieuses, de nouvelles formes de luttes contre la paupérisation des banlieues, le racisme, le chômage et génère une demande de plus en plus forte « d'alternative » dans tous les domaines et notamment celui de l'économie.

L'économie solidaire une démarche à la croisée d'une pluralité de logiques :

- Une logique économique : répondre à un besoin par la production d'un bien ou d'un service
- Une logique d'utilité sociale et/ou sociétale en favorisant l'échange et la production collective de biens ou de services dans une recherche d'intérêt générale
- Une logique d'ancrage au territoire : construire dans et pour un territoire, par et pour celles/ceux qui y vivent dans une logique d'ouverture au monde du local au global.

Caractérisé par des valeurs :

- La solidarité : la solidarité émane de l'action collective pour plus de démocratie. Elle instaure une répartition équitable des bénéfices et des charges et suppose une égalité de droit entre les personnes qui s'y engagent.
- L'autonomie : chaque personne, chaque structure, chaque territoire doit pouvoir aller, à son rythme, au bout de ses potentialités propres, disposer de la capacité maximum à agir avec ses moyens, limiter sa dépendance, acquérir une citoyenneté optimale.
- L'égalité : il s'agit là de la reconnaissance et du respect de la différence et de l'identité de chacun sans hiérarchisation a priori. La parité s'impose comme un droit.
- Le partage : il s'agit de valoriser la diffusion et l'adaptation des savoir-faire. Partager non seulement les excédents, les bénéfices et la consommation, mais aussi le travail, l'activité, le temps et le risque.

---

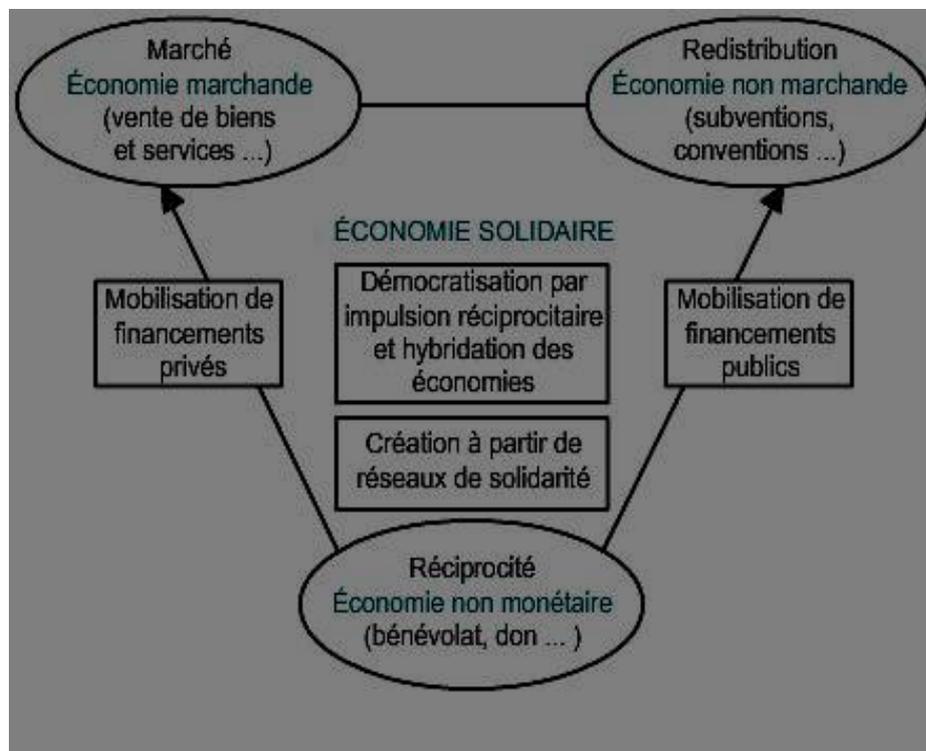
<sup>2</sup>Cf. La société de consommation de J. Baudrillard, Edition Denoël 1970. Paris, 323p

- La réciprocité : la réciprocité correspond à la relation établie entre plusieurs personnes par une suite durable de dons, d'échanges et de coopérations.

Et en adéquation avec des actes :

- Démarche globale s'inscrivant dans une recherche d'utilité soci(ét)ale : Positionnement de la personne au cœur du projet, recherche de bénéfiques autres que financiers pour tous les acteurs du projet, recherche d'équité dans les échanges, recherche d'un principe de réciprocité ;
- Caractère d'innovation sociale, d'expérimentation : Production d'un bien, d'un service ou d'un savoir porteur d'une plus-value sociale pour la collectivité, refus d'une logique de catégorisation sociale et de segmentation, expérimentation de nouvelles formes d'organisation, prise en compte et internalisation des coûts sociaux et environnementaux du projet ;
- Fonctionnement interne collectif reposant sur une gouvernance démocratique : Circulation de l'information, prise de décision dans la concertation collective, organiser l'implication de tous, une politique de gestion des richesses humaines respectueuse des salariés, des bénévoles, des prestataires, des usagers, ...
- Ancrage au territoire : Construction du projet à partir d'un diagnostic partagé sur les enjeux et besoins locaux, d'une recherche de synergies et d'espaces de concertation et de co-construction ;
- Démarche partenariale, appartenance à un réseau et dans une démarche d'évaluation partagée.

**L'économie solidaire une hybridation des économies pour une autre manière d'entreprendre, de consommer, d'échanger.**



À l'un des pôles du triangle, il y a l'économie marchande : c'est à dire la vente de biens et de services par le biais du marché.

Université d'été du CAC à Lille - juillet 2022 : L'action associative en France et en Belgique : une même histoire et des variantes... qui tracent la perspective de combats communs.

**Le deuxième pôle est l'économie non marchande**, autrement nommé « **l'économie de la redistribution** », grâce à l'impôt, l'État social confère aux citoyens des droits individuels grâce auxquels ils bénéficient d'une assurance couvrant les risques sociaux ou d'une assistance constituant un ultime recours pour les plus défavorisés

Les économies marchandes et non marchandes occultent un troisième pôle : celui de **l'économie non monétaire**. S'ils ne sont jamais pris en compte dans les analyses, l'activité domestique, le bénévolat et les autres formes de travail non rémunéré contribuent pourtant à la production de richesses, au progrès et au changement social sur les territoires, à l'amélioration du cadre de vie.

L'économie solidaire, ou « plurielle », est alors une hybridation de ces trois pôles de l'économie.

**L'Économie solidaire c'est d'abord un projet politique qui consiste à refaire de l'économie un enjeu démocratique, remettre l'économie au service de la société et donc remettre les citoyens au cœur de l'économie.**

Depuis les années 70, les initiatives d'économie solidaire en réponse aux préoccupations des citoyens et aux défis actuels de notre société se développent chaque jour davantage. Elles agissent pour le renforcement du lien social et de la dignité des personnes, la transition énergétique et écologique, des pratiques démocratiques renouvelées, mobilisant les citoyen-ne-s, révélant leur créativité et leur pouvoir d'agir, contribuant aussi à la création de richesse, d'emplois et d'innovations socio-économiques.

Les crises que connaît l'économie mondiale « rappelle non seulement les insuffisances du marché, mais réaffirme aussi le caractère profondément politique de l'économie. Le marché généralisé ne saurait être la « fin de l'histoire » ; plus que jamais, le système économique de demain est à inventer. Quel sera-t-il ? Personne ne le sait, mais beaucoup le souhaitent plus juste, plus démocratique, plus responsable. Dans cette perspective, l'économie solidaire offre de très sérieuses pistes de réflexion. Elle recouvre quatre spécificités : - Un militantisme politique qui combat la globalisation économique en œuvrant pour une mondialisation de la solidarité. - Un ensemble de pratiques économiques qui dynamisent un territoire tout en s'affranchissant des mécanismes de l'offre et de la demande ou de la spéculation monétaire. - Un projet global de société, une utopie qui redonne l'espoir d'une société plus juste en proposant d'élargir (à la sphère économique) et d'approfondir (plus de participation) la démocratie. - Un nouveau modèle théorique qui repose sur l'idée que, dans la société de connaissances qui émerge, le meilleur facteur d'allocation des ressources n'est pas le marché, mais la délibération. »<sup>3</sup>

---

<sup>3</sup>Eric Dacheux in Éric Dacheux et Daniel Goujon. *Défaire le capitalisme, refaire la démocratie. Les enjeux du délibéralisme*. Éères, 2020